

La Comcom Communique

RETOUR SUR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 AVRIL 2021 : LE BUDGET EST VOTÉ

Jeudi 15 avril, la salle des fêtes de St-Pons accueillait les élu-e-s du Minervois au Caroux réuni-e-s en Conseil Communautaire. Parmi les 16 points à l'ordre du jour, deux sujets ont mobilisé l'attention des conseiller-e-s : le budget et la gestion des déchets.

Pour les déchets, les élu-e-s ont voté à l'unanimité de ne pas augmenter les tarifs de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (REOMI), pratiquée en Minervois, ni ceux de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM), pratiquée côté Caroux. Les élu-e-s n'augmentent pas non plus les taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), appliquée sur la partie Saint-Ponaïse. D'ici 2024, la tarification des déchets sera la même du Minervois au Caroux : la Redevance Incitative (REOMI). Le président Josian Cabrol, épaulé par Franck Lignon, vice-président en charge des déchets, ont, comme à chaque Conseil, fait un point sur le déploiement de ce projet sur le territoire. Les élu-e-s ont décidé de travailler à l'avancement en ateliers, de façon à se répartir les tâches dans la mise en œuvre de ce projet. André Arrouche, vice-président à la communication, a présenté le travail de l'atelier dont il a la charge, qui s'est réuni par trois fois. Cet atelier a pour mission la définition de la stratégie de communication. Les élu-e-s ont eu droit au premier numéro d'une lettre d'information, qui leur est spécifiquement dédiée pour pouvoir suivre l'avancement du projet de REOMI.

Autre sujet important ce jeudi : le budget 2021. Luc LOUIS, le vice-président aux finances, a présenté le projet de budget général, puis le budget annexe consacré aux déchets, détaillant pour chacun la section de fonctionnement et celle d'investissement, conformément aux principes de la comptabilité publique, tout en prenant soin de répondre aux questions que pouvaient se poser ses collègues. Josian Cabrol a tenu à souligner que les efforts faits depuis la fusion, permettent aujourd'hui de

ne pas augmenter les taux de fiscalité pesant sur les ménages et les entreprises :

« Malgré un contexte sanitaire incertain, ce projet de budget marque une évolution positive ».

Le budget a été voté à l'unanimité.

Pour comprendre comment fonctionne le budget communautaire, retrouvez à partir du mois de mai 2021 le dossier "en clair" dans le n°11 de L'Actu, le journal d'information trimestriel de la Communauté de communes du Minervois au Caroux.

Le prochain rendez-vous des élu-e-s sera la Conférence des Maires, qui se réunira le 27 mai.

www.cc-minervois-caroux.fr